



**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines

Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	5
Présents	24	Absents non représentés :	2
<b>VOTANTS</b>			<b>29</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 7 juin 2016, après convocation légale reçue le 1<sup>er</sup> juin 2016, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Henri BERNAL, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Christian SOLLIER, M. Lucien STANZIONE, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Sabine CHAUVET, (Pouvoir donné à Mme Françoise LAFAURE),  
M. Thomas CONSTANTIN, (Pouvoir donné à M. Christian GROS),  
M. Yannick LIBOUREL, (Pouvoir donné à Mme Karine CANDALE),  
Mme Nadia MARTINEZ, (Pouvoir donné à Mme. Laurence MONTERDE),  
M. Michel MUS, (Pouvoir donné à M. Claude PARENTI).

**Etaient Absents non représentés :**

M. Rémy ARNAUD, M. Pascal BONNIN.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Participation de la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat à la  
Chevauchée des Blasons – Edition 2016**

Monsieur Pierre GABERT, Vice-président, indique à l'assemblée que le Conseil départemental de Vaucluse organise la 30<sup>ème</sup> édition de la chevauchée des Blasons les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016 dans le canton d'Apt.

Le Commission de la Vie Communautaire en date du 10 mai 2016 a émis un avis favorable afin que la Communauté de Communes participe à la Chevauchée des Blason – Edition 2016.

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Pierre GABERT, Vice-président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE** la participation de la communauté de communes à la Chevauchée des Blasons devant se dérouler les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016 dans le canton d'Apt pour un montant de 229,93 € HT soit 275,00 € TTC (Communauté de communes de plus de 5 000 habitants).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**  
Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat

**Le Président,**

Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le : 16/06/2016  
Affiché le :

